



Comité Social Economique Central DECLARATION SNU - CSEC 22 AVRIL 2021

REFORME DE L'ASSURANCE CHOMAGE

Bien avant la crise sanitaire actuelle, et avant même la parution du décret, le SNU Pôle emploi s'était exprimé pour demander la suppression pure et simple de la réforme gouvernementale de l'Assurance Chômage entrée en vigueur en 2019.

Dans un communiqué du 27 avril 2020, Muriel Pénicaud a annoncé vouloir engager « *une réflexion avec les partenaires sociaux* » pour « *adapter rapidement* » les règles face à la « *situation exceptionnelle* » créée par le coronavirus.

Malgré l'opposition quasi- unanime des partenaires sociaux, Elisabeth Borne qui succède à Muriel Pénicaud confirme les adaptations régressives du gouvernement et dans une cynique *punch line* propose de lier une baisse des allocations des précaires au « *retour à meilleure fortune* »...

Un véritable aveu politique... une meilleure fortune... sur le dos des plus précaires.

Pour le SNU Pôle emploi, vouloir une « *simple adaptation* » des règles actuelles de l'assurance chômage n'est pas à la hauteur des enjeux. Nous savons que la reprise sera très difficile avec des faillites d'entreprises qui risquent d'être nombreuses, et une augmentation très forte du nombre de demandeurs d'emploi.

L'urgence dans laquelle nous nous trouvons impose donc non pas de prendre quelques mesures techniques pour atténuer temporairement la casse sociale des privés d'emploi. Non cette catastrophe sanitaire commande d'abandonner purement et simplement cette réforme.

Le « quoi qu'il en coûte » doit aussi trouver sa traduction pour tous les précaires.

Plus que jamais ils ont besoin de la protection économique de l'Etat. Aujourd'hui moins d'un chômeur sur deux est indemnisé et parmi ceux-ci 50% touchent moins de 1000 euros. Aujourd'hui Sanofi va verser 4 milliards de dividendes à ses actionnaires.

Pour la plupart des entreprises du CAC 40 la crise aura été profitable, pour elles le retour à meilleure fortune c'est tous les jours. Par contre pour la totalité des privés d'emploi de ce pays, la crise ne fera qu'aggraver une situation financière déjà fortement dégradée.

Le SNU avec d'autres organisations syndicales et au côté des organisations de chômeurs continuera d'exiger l'abolition pure et simple de cette réforme et l'instauration d'une convention d'assurance chômage protectrice et de haut niveau dans le cadre d'un véritable projet de sécurité sociale professionnelle.



✉ syndicat.snu@pole-emploi.fr

f [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

t [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

www.snutefifsu.fr